

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2025/07

Nombre de Conseillers

En exercice : **10**

Présents : 10

Votants : 10

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

Le VINGT CINQ MARS

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 18/03/2025

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : Néant

Secrétaire : Hervé ALIX

Délibération publiée le 27/03/2025

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Monsieur le Maire propose à son Conseil de délibérer sur le taux des taxes d'imposition pour 2025.

Le conseil municipal ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les taux d'imposition pour 2025, comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **8,24 %**
- Taxe foncière (Bâti) : **27,88 %**
- Taxe foncière (Non bâti) : **35.99 %**

Fait à JARNOSSE, le 25 mars 2025

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Hervé ALIX

